

JUSTICE ACCUSÉ DE DOPAGE ET BLANCHI

Jean-Pierre Rives, la victoire pour l'honneur

À 62 ans, Jean-Pierre Rives n'a pas perdu son tempérament de battant. Surtout lorsque son intégrité est mise en cause. Accusé de dopage dans le livre *Rugby à charges*, paru à la fin de l'hiver dernier, l'ancien capitaine du XV de France (57 sélections entre 1975 et 1984) avait attaqué en justice l'auteur Pierre Ballester, mais aussi le docteur Hubert Vidalin, pour ses allégations au fil des pages. Cette semaine, le premier nommé a été condamné "pour diffamation publique" par la 17^e chambre civile du tribunal de grande instance de Paris.

"Les justifications de M. Ballester sont pour le moins évasives, car il nous dit que le docteur Vidalin lui a rapporté avoir vu Jean-Pierre Rives prendre six cachets de Captagon en marge d'un match, indique M^e Lucien Simon, l'avocat aixois de l'ex-rug-

byman international. *Tout ça été affirmé et écrit sans fondement. Il est de bon ton de salir les icônes de nos jours et c'est désolant.*"

Pour Rives, rétablir la vérité et son honneur était devenu naturellement fondamental. "J'ai de jeunes enfants et le fait qu'ils m'aient demandé si j'avais pris ce type de cachet dans ma carrière a été un facteur de motivation face à de telles accusations, confie le 3^e ligne des Bleus devenu sculpteur à Grimaud (Var). Le plus fort, c'est que je n'avais jamais vu de ma vie ce M. Vidalin! Du coup, comment a-t-il pu dire ça de moi?! C'est trop facile de relayer n'importe quoi sur n'importe qui. Pour moi, en tout cas, ce fut violent d'avoir été ainsi accusé. Mais aujourd'hui, cette histoire est derrière moi. Je suis content d'avoir été blanchi."

L.B.